



DURÉE DES TRAVAUX

L'ensemble des travaux durera environ trois mois, soit du **début mai à la fin juillet 2016**.

L'horaire quotidien des travaux est de **7 h à 18 h, du lundi au vendredi**.



LIVRAISON ET ENLÈVEMENT DES ORDURES

Vous attendez une livraison ou planifiez un déménagement?

Avertissez vos fournisseurs des conditions dans lesquelles ils auront à circuler. En cas de problème, communiquez avec le surveillant de chantier dont le nom est indiqué au verso de ce dépliant.

Il est à noter que l'enlèvement des ordures et la collecte des matières recyclables auront toujours lieu selon l'horaire habituel pour les résidences et les commerces situés à l'intérieur des limites de la zone en chantier.

Exceptionnellement, pour la durée du chantier, si votre résidence est située dans la zone des travaux, nous vous demandons de **déposer vos ordures et vos matières recyclables dans des sacs de plastique** afin d'en faciliter le ramassage par l'entrepreneur.



INFO-TRAVAUX

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des travaux, veuillez communiquer avec le surveillant de chantier, **M. Gaétan Côté, au 418 806-1530** pendant les heures d'ouverture du chantier. Vous pouvez également vous informer auprès du personnel de l'**Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge au 418 641-6003**.

Nous vous remercions de votre collaboration.



INTERNET

Vous pouvez obtenir de l'information sur les différents chantiers en cours sur le territoire de la ville en consultant le **ville.quebec.qc.ca** dans la section «**Travaux et incidences sur la circulation**».

Le site vous offre également la possibilité de suivre le démarrage de chantiers routiers en vous abonnant à une liste d'envoi de courriels.



PERSONNE À MOBILITÉ RÉDUITE

La réalisation de ces travaux implique une modification temporaire des conditions de déplacements. Si vous êtes une personne à mobilité réduite ou ayant des incapacités, nous vous demandons de nous informer rapidement de vos besoins spécifiques. Des moyens pourront être envisagés pour limiter les impacts relatifs au chantier.

Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge Réfection de l'avenue des Compagnons



RÉFECTION DE L'AVENUE DES COMPAGNONS

La Ville de Québec entreprendra le **16 mai** des travaux de réfection de l'avenue des Compagnons.



NATURE DES TRAVAUX

Les travaux consistent à la réfection des infrastructures de surface.



GARANTIE DE L'ENTREPRENEUR

Pour la réalisation des travaux, la partie de votre terrain et de votre entrée charretière située dans l'emprise de la Ville pourrait être défaite. Le cas échéant, une fois les travaux terminés, le terrain et l'entrée charretière seront remis dans leur état d'origine.

Si les travaux de remise à neuf ne sont pas à votre satisfaction, veuillez le signaler rapidement au surveillant de chantier ou au chargé de projet dont les noms sont indiqués au verso de ce dépliant. La garantie de l'entrepreneur est d'une durée d'un an; les travaux pourront être rectifiés s'ils sont déclarés à l'intérieur de ce délai.

SECTEUR VISÉ PAR CET AVIS

